

COUPE DE FRANCE 2018 - 14 ÉQUIPES

Article 1 :

Au vu du nombre d'équipes inscrites cette saison (14) et en connaissance du nombre de qualifiées pour le Championnat de France (2) et du nombre de qualifiées pour la finale de zone (4), la compétition régionale se jouera avec un tableau principal et un tableau complémentaire, selon un déroulement qui a été préétabli et validé par le responsable de zone.

Les matchs seront tirés au sort dix minutes avant le début de la compétition. Au 1^{er} tour, les équipes gagnantes restent dans le tableau principal, les perdantes dans le tableau complémentaire. Ensuite, elles évolueront selon le déroulement défini. L'équipe victorieuse du tableau principal, après 4 matchs gagnés, sera proclamée Championne régionale et sera qualifiée directement pour la Coupe de France 2018, tout comme l'équipe victorieuse du tableau complémentaire qui, durant son parcours de 6 matchs, n'aura perdu qu'une seule fois dans le principal.

Quatre équipes seront qualifiées pour disputer la finale de zone qui offre deux places supplémentaires pour la Coupe de France. Ces équipes sont les perdantes des 4^{ème} et 5^{ème} tours du tableau complémentaire, soit trois équipes, ainsi que la meilleure perdante du 3^{ème} tour, c'est-à-dire l'équipe qui aura perdu avec le minimum de points lors de cette phase.

Article 2 :

A certains moments de la compétition (3^{ème} et 4^{ème} tours du principal et 2^{ème} et 3^{ème} tours du complémentaire), les équipes devront s'arranger entre elles pour trouver un rendez-vous (date, horaire et lieu) et un arbitre pour effectuer leur match. Une date butoir a été instaurée pour chaque phase de la compétition, elle est d'ailleurs reportée en haut des feuilles de déroulement des tableaux principal et complémentaire. Si elles n'ont pas pu s'accorder sur un rendez-vous pour jouer leur match, les deux équipes seront convoquées au siège du comité (8 rue des Terreaux - 25100 BAUME LES DAMES) le jour de la date butoir à 14h00.

Il est rappelé à toutes les équipes de faire des efforts, notamment auprès de la formation de jeunes (capitaine : CARMAGNAT Loris) qui aura des difficultés de déplacement et des contraintes de jours et d'horaires.

Les quatre dernières équipes du tableau complémentaire ne continueront pas ce système. Elles seront convoquées le 02/06/2017 à Baume-les-Dames pour achever la compétition.

Article 3 :

Les équipes doivent trouver un arbitre, qui peut être n'importe quel joueur licencié, connaissant un minimum le règlement et le fonctionnement d'un match par équipes. Les deux équipes pourront en aucun cas s'autogérer et s'autoarbitrer.

L'arbitre sera chargé :

- 1) de préparer une série de 24 étuis (jeux d'attaque en Sud) de façon correcte (exemple : pas six surcontrats dans une même série). L'étui n°25 doit être fait au cas où.
 - 2) de s'assurer d'avoir tout le matériel nécessaire pour officier (paravents, tapis, diagrammes, feuilles de marque...) et un fascicule d'arbitrage à porter de main.
 - 3) d'avoir deux espaces séparés dans le lieu retenu (salle ouverte et salle fermée). L'arbitre déterminera alors une salle fermée où il interdira l'accès aux spectateurs.
 - 4) de transmettre les résultats au comité et au responsable de la compétition dans les meilleurs délais pour les déclarations PCN et la mise à jour des tableaux principal et complémentaire sur internet.
- Tout match qualificatif pour le Championnat de France devra être arbitré par un arbitre régional.

Article 4 :

Les modalités de la compétition sont prévues dans le règlement des compétitions de la Fédération Française de Tarot. L'article 12 du fascicule Coupe de France est joint pour information.

Les équipes sont composées au minimum de 4 joueurs, avec un maximum de 6 joueurs.

Elles ne peuvent pas être modifiées, après le début de la compétition, mais de nouveaux joueurs peuvent compléter l'équipe en cours d'épreuve durant le stade des épreuves de comité ou de zone à condition :

- de n'avoir participé à aucun match la même saison,
- de ne pas porter le nombre de joueurs à plus de 6,
- d'être d'un classement (série et couleur) au maximum égal au 4^{ème} joueur de l'équipe.

NB : Une équipe inscrite à six ne peut plus modifier sa composition, une fois la compétition commencée, quelles que soient les circonstances.

Aucun joueur ne peut participer aux finales nationales s'il n'a pas disputé au moins un quart-temps au sein de son équipe au stade de comité ou de zone, même en cas de force majeure. On ne peut faire entrer de nouveaux joueurs en cours de quart-temps sauf dans le cas prévu dans l'article 17 du fascicule Coupe de France.

NB : Tous les joueurs de l'équipe doivent apparaître sur la feuille de match. Il faut rayer les joueurs absents le jour du match. Seuls les présents marquent des PCN.

TABLEAU PRINCIPAL
Match joué le 18/11/2017

1^{er} tour

Match joué le 18/11/2017

2^{ème} tour

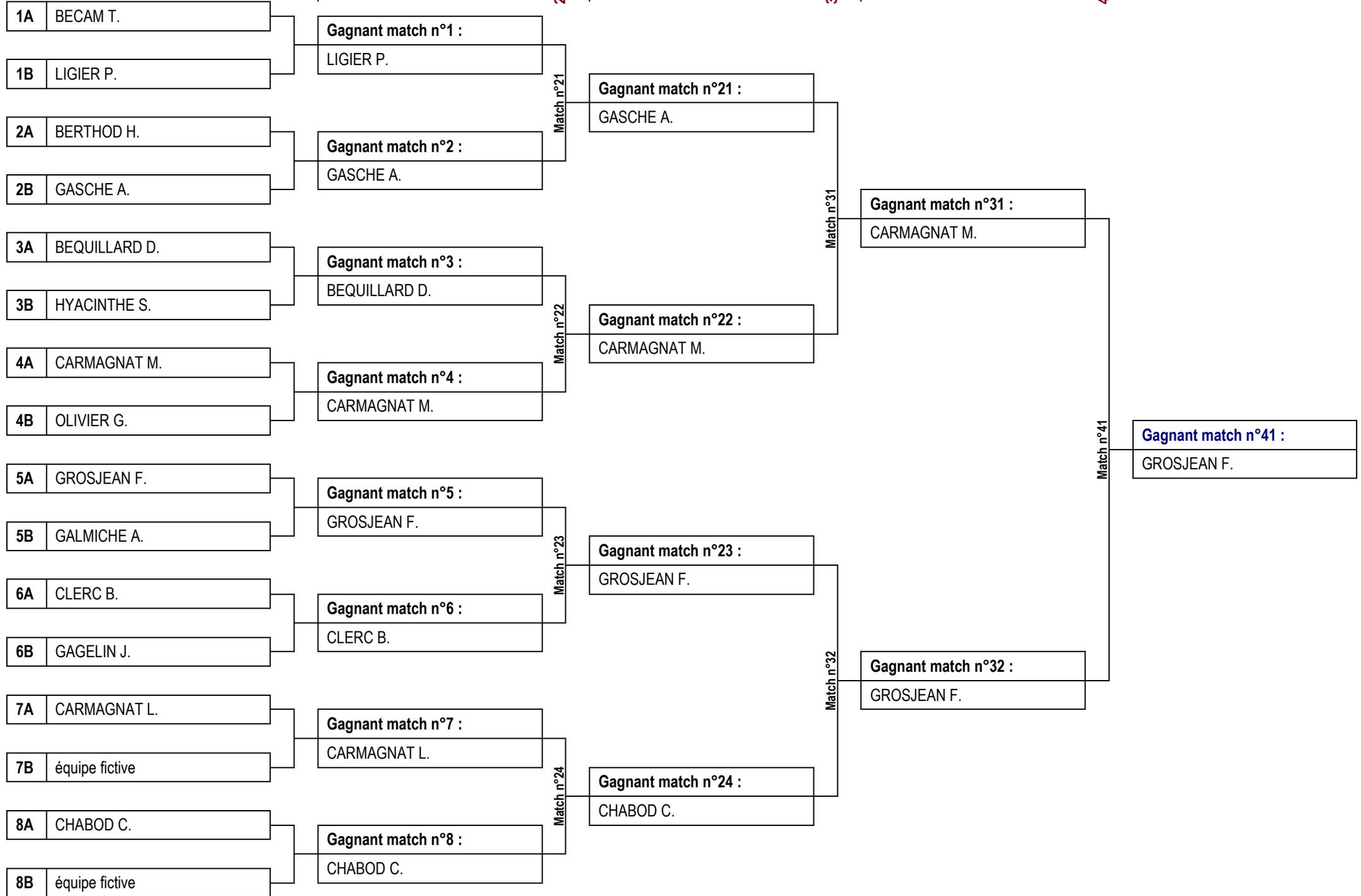
Match à jouer avant le 25/02/2018

3^{ème} tour

Match à jouer avant le 06/05/2018

4^{ème} tour

Qualifié pour la Coupe de France
 2018 à Chalon-sur-Saône :



COMPLÉMENTAIRE
Match joué le 18/11/2017

1^{er} tour

Match à jouer avant le 25/02/2018

2^{ème} tour

Match à jouer avant le 06/05/2018

3^{ème} tour

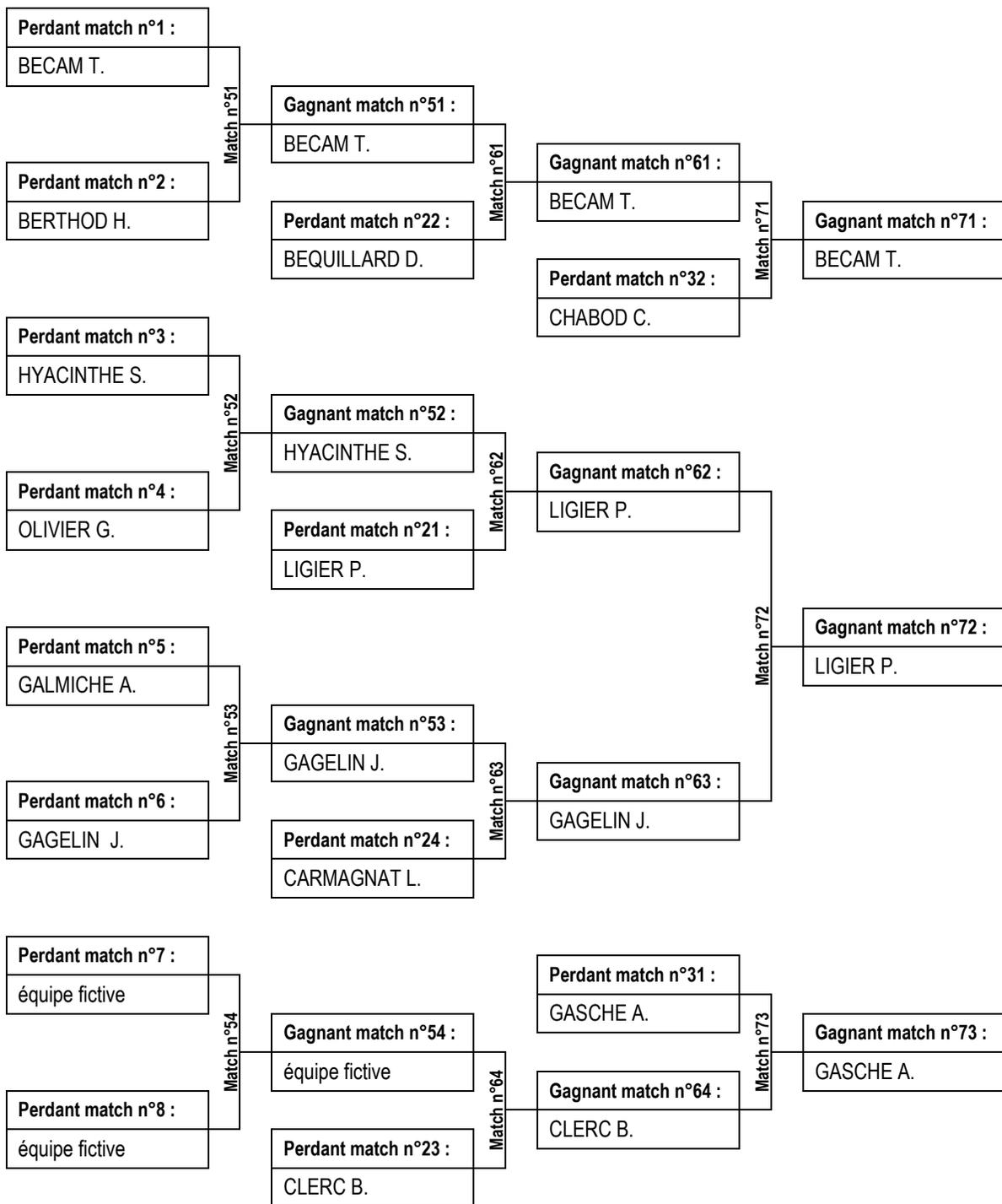
Match à jouer le 02/06/2018 à Baume-les-Dames

4^{ème} tour

Match à jouer le 02/06/2018 à Baume-les-Dames

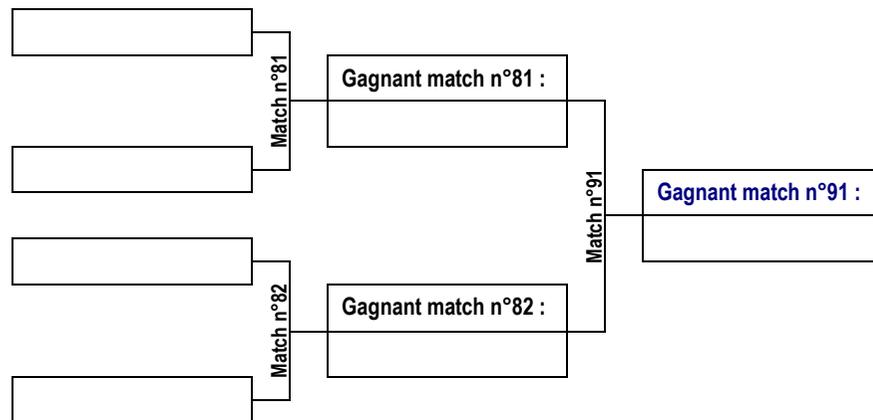
5^{ème} tour

Qualifié pour la Coupe de France 2018



Sont convoqués :
CARMAGNAT M.
BECAM T.
LIGIER P.
GASCHE A.

Tirage au sort des matchs sur place.



Capitaines d'équipe :

- BECAM Thierry - Bonus : 12
- BEQUILLARD Daniel - Bonus : 21
- BERTHOD Henri - Bonus : 27,5
- CARMAGNAT Loris - Bonus : 28
- CARMAGNAT Michaël - Bonus : 0,5
- CHABOD Christian - Bonus : 20
- CLERC Bernard - Bonus : 13,5
- GAGELIN Jérôme - Bonus : 18,5
- GALMICHE Alain - Bonus : 19,5
- GASCHE André - Bonus : 4
- GROSJEAN Fabrice - Bonus : 13
- HYACINTHE Sébastien - Bonus : 23,5
- LIGIER Pascal - Bonus : 2,5
- OLIVIER Guy - Bonus : 17

Responsable de la compétition :
PEREZ Adrien - ☎ 06.99.80.78.78
adrien.perez@hotmail.fr

Convoqués pour la finale de zone le samedi 9 juin 2018 :

Perdant match n°91 : []

Perdant match n°81 : []

Perdant match n°82 : []

Meilleur perdant des matchs n°71, 72 et 73 : GAGELIN J.

1002985	BECAM Thierry	0,5
1008692	BRETON David	3,5
1002182	VUILLEMENOT Denis	4
2004230	PORRET Perrine	4
1014522	LAB Romaric	5

Bonus **12**

Capitaine	BECAM Thierry
	☎ 06.06.44.68.26
	syllth@orange.fr

1016264	BEQUILLARD Daniel	5
1003557	SCHUH Denis	5
1018137	WIMMER Gilles	4,5
1015541	MOUGENOT Sébastien	6,5

Bonus **21**

Capitaine	BEQUILLARD Daniel
	☎ 06.04.47.15.59
	bequillard.daniel@wanadoo.fr

1002015	BERTHOD Henri	6
2005802	BECAM Sylvie	7
1002461	SANDOZ Bernard	6
1012714	MIDEZ Georges	8,5

Bonus **27,5**

Capitaine	BERTHOD Henri
	☎ 06.58.40.26.55
	h.berthod@sfr.fr

1012991	CARMAGNAT Loris	6
1018102	CARMAGNAT Nathan	5,5
2007693	ROUGE Auxane	8
2007695	ZERIGAT Lilia	8,5
1020647	JOURNOT Paul	9
1020648	MASSIN Aubin	9

Bonus **28**

Capitaine	CARMAGNAT Loris
	☎ 06.80.94.68.61
	feecloco@gmail.com

1001134	CARMAGNAT Michaël	0
1001079	PEREZ Adrien	0
1001360	DONZEAU Philippe	0
1000049	PORCEDDU Guillaume	0,5

Bonus **0,5**

Capitaine	CARMAGNAT Michaël
	☎ 06.88.67.06.40
	micha70@sfr.fr

1006542	CHABOD Christian	5
1005656	SAUNOIS Jean-Claude	3
1008727	DI ELSI Mario	5
1010438	GONCALVES Léonel	7

Bonus **20**

Capitaine	CHABOD Christian
	☎ 06.37.10.79.61
	chabod.chr@orange.fr

1001159	CLERC Bernard	3,5
1007556	PASTEUR Jean	3
1003436	FONTERET Christian	3
1011920	INVERNIZZI Antony	4
2001270	CARMAGNAT Sandra	4
1018104	BEDJAI Rémy	4,5

Bonus **13,5**

Capitaine	CLERC Bernard
	☎ 06.71.47.01.31
	clercb@orange.fr

1008533	GAGELIN Jérôme	4
2004755	MAIRE Odile	5
2003224	MAITRUGUE Claudine	5
2004308	BARTHOD Sylviane	4,5
1006869	SOUILLOT Michel	5

Bonus **18,5**

Capitaine	GAGELIN Jérôme
	☎ 06.77.13.43.24
	jerome.gagelin@sfr.fr

1002595	GALMICHE Alain	4,5
1011375	NICOD Jean-Pierre	5
1018135	PARISOT Yvon	5
1011370	HURY Ludovic	5
1012831	RICHARD Désiré	5,5
1015667	NICOD Mickaël	6

Bonus **19,5**

Capitaine	GALMICHE Alain
	☎ 06.86.13.02.73
	galmiche.alain@wanadoo.fr

1001060	GASCHE André	2
1001047	RAMIS Gilbert	1
1001602	WEILL Marc	0
1006921	VOISINET Christophe	1

Bonus **4**

Capitaine	GASCHE André
	☎ 06.82.80.78.37
	gasche.andre@gmail.com

1001939	GROSJEAN Fabrice	3,5
1001235	STEPLER Francis	3,5
1001445	GROSJEAN Jérôme	2
1008737	COLLINET Jérôme	4
1011841	CLAUDEL Christophe	4
1001690	CATHARY Eric	6

Bonus **13**

Capitaine	GROSJEAN Fabrice
	☎ 06.20.36.66.91
	FGROSJEAN@isiconcept.fr

1010459	HYACINTHE Sébastien	5
2007690	GEHIN Stéphanie	7
1001819	ZEGGAI Mohamed	5
2005448	DIEUDONNE Sabine	6,5

Bonus **23,5**

Capitaine	HYACINTHE Sébastien
	☎ 07.80.42.20.59
	balou527090@laposte.net

1002241	LIGIER Pascal	0,5
1007560	GAILLARDET Sullivan	0,5
1001781	PEQUIGNOT Jérôme	0,5
1001030	CURTIL Jean-Claude	1
1005685	CARMAGNAT Raphaël	1
1007525	DEL PERAL Luis	3,5

Bonus **2,5**

Capitaine	LIGIER Pascal
	☎ 06.50.57.17.41
	lesqual25@gmail.com

1001244	OLIVIER Guy	3
1018092	CHAPPUIS Guillaume	4,5
1014039	CHARYK Vincent	4,5
1001825	CANTON Pierre	5
2000029	OLIVIER Josiane	6,5
1008817	LAURENT Samuel	8

Bonus **17**

Capitaine	OLIVIER Guy
	☎ 03.81.84.38.02
	guy.olivier@outlook.fr